

CONFIRMANT SON SOUTIEN CRIMINEL À L'ENTITÉ SIONISTE

Les États-Unis sanctionnent l'ONG Al-Baraka pour son soutien à Ghaza

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR AL ANDALOUSSI

L'agriculture algérienne : une évaluation est nécessaire pour aller plus loin

Les investissements, les rendements, la valeur de l'Eau et le Coût de l'énergie, les subventions, les prix, les spéculateurs, l'écologie, ce sont des questions centrales pour l'avenir de l'agriculture algérienne et en particulier son segment saharien. La production agricole, dans ses différents compartiments (céréales, agrumes, maraichage, fruits,) a connu un développement prodigieux au cours des dernières années. L'apport de l'agriculture saharienne est très conséquent dans la construction d'une sécurité alimentaire interne. Les perspectives de son développement sont immenses. De nombreuses cultures ont permis une autosuffisance, c'est le

cas notamment des cultures maraichères, des agrumes, et à un degré moindre les fruits hors agrumes. Les productions de lait et de viandes demeurent encore insuffisantes. La filière élevage souffre encore de sa faible organisation, de sa fragilité structurelle et de sa vulnérabilité liée aux maladies et autres parasites ; mais aussi aux comportements des éleveurs, des maquignons, de la disponibilité de l'alimentation et surtout des prix et de la désorganisation de la distribution des produits subventionnés qui a donné lieu à une spéculation et même à une corruption.

P4

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE PORTUAIRE

Sélection de deux ports comme projet pilote

P2

Amar Bendjama (représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies)

La question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation

P11

EXPORTATIONS DE
DATTES ALGÉ-
RIENNES

**La commission
chargée d'étu-
dier le dossier
installée**

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a procédé, mardi, à l'installation de la commission chargée d'étudier le dossier des dattes au niveau international, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de représentants des instances gouvernementales, associations et organisations professionnelles concernées, a précisé la même source. Dans son allocution à cette occasion, le ministre a souligné l'importance stratégique de ce dossier dans la dynamique de diversification des exportations algériennes hors hydrocarbures, saluant les efforts des différents partenaires dans le développement de ce secteur vital. Il a appelé la commission à étudier sérieusement tous les aspects liés à la commercialisation des dattes algériennes à l'international et à proposer des mécanismes efficaces pour renforcer leur compétitivité et leur ouvrir de nouveaux marchés.

R.E

TOURISME

**La 24e édition
du SITEV du 12
au 15 juillet**

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) du 12 au 15 juillet prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Placé cette année sous le slogan "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire", cet événement annuel regroupera des professionnels du secteur d'Algérie et de l'étranger, des investisseurs, des start-up, des passionnés de voyage et des créateurs de contenus dans le domaine du tourisme, a précisé le communiqué. A cet égard, le ministre invite les personnes intéressées à s'inscrire via le site web officiel du salon: www.sitev.dz.

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE PORTUAIRE

**Sélection de deux ports
comme projet pilote**

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a instruit de sélectionner deux ports comme projet pilote pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de modernisation, dans l'objectif d'évaluer son efficacité avant sa généralisation aux autres ports nationaux, a indiqué mardi un communiqué du ministère.



Le ministre s'exprimait ainsi lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée, pour la présentation de la stratégie de gestion et de développement des ports nationaux, en pré-

sence du directeur général du groupe des services portuaires (Serport), du directeur général de la Marine marchande et des ports (DMMP), et des cadres du ministère", a précisé le communiqué.

La réunion de coordination a porté sur un exposé technique détaillé sur les perspectives de développement des ports et l'amélioration de leur performance au niveau organisationnel et logistique, conformément aux normes internationales adoptées dans le domaine de la gestion des infrastructures portuaires.

Dans son intervention lors de la rencontre, M. Sayoud a réaffirmé son plein appui aux démarches visant à développer le secteur, mettant l'accent sur la nécessité d'adopter une approche réaliste qui repose sur la gestion sur le terrain basée sur les résultats obtenus, tout en veillant au suivi périodique de la cadence d'exécution des projets. Le ministre a souligné, par ailleurs, l'importance de mettre en place des groupes de travail spécialisés qui se chargeront du suivi sur le terrain des projets et de leur état d'avancement de manière périodique, en s'appuyant sur des indicateurs précis, afin d'atteindre les objectifs tracés dans les délais impartis.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser les infrastructures de base et à améliorer la performance des ports, étant un pilier essentiel pour développer l'économie nationale et renforcer la dynamique commerciale, selon le communiqué du ministère.

R.N

PORT D'ALGER

**Le navire "Sedrata" accoste après la levée
des réserves en Belgique**

Le navire algérien "Sedrata", appartenant à la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan El-Djazair), a accosté mardi au port d'Alger après la levée des réserves administratives et techniques qui l'empêchaient de quitter le port belge d'Anvers depuis plus de trois ans.

Le secrétaire général du ministère des Transports, Abdelghani Dridi, a supervisé la cérémonie d'accueil du navire, en présence de responsables du ministère et de représentants du Groupe algérien de transport maritime (Gatma). Dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa inspection du navire, M. Dridi a affirmé que ce dernier vient renforcer la flotte maritime commerciale nationale, qui compte actuellement 12 navires, précisant que le "Sedrata" est le dernier navire ayant fait l'objet d'une levée de réserves au niveau des ports étrangers. Il a également annoncé l'arrivée aujourd'hui, mercredi d'un deuxième navire au

port de Djendjen (Jijel), après une opération de maintenance périodique à l'étranger et d'un troisième navire en juillet prochain à l'issue de la même procédure.

Le même responsable a souligné la nécessité de respecter les normes techniques et administratives afin d'éviter que les navires nationaux ne soient soumis à des restrictions dans les ports internationaux, affirmant la disposition de la flotte nationale à contribuer au soutien du commerce extérieur, notamment en matière de promotion des exportations. M. Dridi a salué les efforts déployés par les différents établissements sous tutelle, l'ambassade d'Algérie à Bruxelles et l'équipage du navire "Sedrata", qui ont contribué, a-t-il dit, à l'accélération du règlement de la situation du navire et à sa remise en service.

De son côté, le PDG du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), Mohamed Aboud, a souligné que la reprise des activités du

navire était le fruit d'une série "de dispositions et de procédures rigoureuses, et des efforts continus" des équipages de la "CNAN Algérie", notant que le navire a accosté chargé de diverses marchandises dans des conteneurs. Pour sa part, le directeur général de la "CNAN Algérie", Laaziz Bouzidi, a indiqué que la compagnie maritime comptait renforcer sa flotte avec un ou deux navires supplémentaires avant la fin de l'année en cours, soulignant la détermination de l'entreprise à donner un nouvel élan au transport maritime national. Il a également précisé que la compagnie vise à intensifier son activité dans le bassin méditerranéen, ajoutant que les préparatifs étaient en cours pour le lancement prochain d'une nouvelle ligne maritime de fret entre l'Algérie et la Slovénie.

A cette occasion, l'équipage du navire, avec à sa tête le capitaine Karim Nefah, et plusieurs employés de la "CNAN Algérie", ont été honorés.

R.N

TRANSPORT FERROVIAIRE

Vers l'extension du réseau national à 15.000 km à l'horizon 2030

Le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a affirmé, mercredi à Oran, que le réseau national ferroviaire atteindra 15.000 kilomètres à l'horizon 2030. S'exprimant lors de sa visite des différents stands de la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires "Algeria Rail Expo 2025", qui s'est ouvert, mercredi au Centre des conventions (CCO) Mohamed Benahmed à Oran, M. Dridi a indiqué que le réseau ferroviaire national s'étend actuellement sur environ 5.000 km, avec pour objectif d'atteindre 15.000 km d'ici 2030. Il a souligné que la priorité de l'Etat est d'encourager la production nationale

pour répondre aux besoins du marché local, réaliser les projets en cours avec des matières premières locales afin de réduire la facture d'importation, et soutenir les entreprises nationales, publiques et privées, dans l'accompagnement du secteur ferroviaire. Le même responsable a également insisté sur l'importance de la formation dans le domaine de l'industrie ferroviaire, ainsi que sur la valorisation des compétences nationales, notamment les jeunes, pour la mise en œuvre de projets d'envergure structurants, à l'image de la ligne Alger-Tamanrasset, actuellement en cours de réalisation à 100 % par des compétences algériennes. Pour rappel, ce salon organisé sous le

haut patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, et à l'initiative de l'agence de communication et d'événements économiques MOCA Com, en partenariat avec le Centre des conventions d'Oran, réunit 22 exposants venus d'Algérie, de Chine, d'Italie et de France, en plus de plusieurs experts et professionnels du secteur. Durant les quatre jours de l'événement, le salon réunit l'ensemble des métiers et des principaux acteurs du secteur, notamment des entreprises spécialisées dans la réalisation d'infrastructures, la fabrication d'équipements, de câbles électriques, de locomotives, de wagons ferroviaires ainsi que de systèmes de signalisation. Il constitue également une oppor-

tunité pour les professionnels de découvrir les dernières innovations et technologies dans le domaine ferroviaire et d'explorer de nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique, selon les organisateurs. Des conférences thématiques sont programmées, portant sur "L'industrie ferroviaire en Algérie, vecteur de développement régional pour une meilleure logistique", "L'industrie ferroviaire et la transition énergétique en Algérie" "Le développement durable et l'impact environnemental du chemin de fer" et "La mise en œuvre de projets de signalisation ferroviaire grâce aux compétences algériennes".

APS

CONFIRMANT SON SOUTIEN CRIMINEL À L'ENTITÉ SIONISTE

Les États-Unis sanctionnent l'ONG Al-Baraka pour son soutien à Ghaza

Les Etats-Unis ne se contentent pas de fournir avions, bombes missiles et véto au conseil de sécurité en faveur de l'agression génocidaire menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza et Cisjordanie, ils mènent une autre guerre, aussi implacable, contre les organisations humanitaires qui apportent leur soutien au peuple palestinien.



C'est ainsi que le gouvernement américain a annoncé mardi 10 juin des sanctions contre l'association humanitaire algérienne Al Baraka parmi d'autres organisations. Les États-Unis ont sanctionné des individus et des « organisations caritatives fictives pour avoir soutenu financièrement le Hamas sous couvert d'action humanitaire », a annoncé mardi dans un point de presse la porte-parole du département d'État, Tammy Bruce. Les associations caritatives concernées sont Al Weam, basée à Gaza, Filistin Vakfi (Turquie), El Baraka (Algérie), la fondation Israa (Pays-Bas) Addameer, basée en Cisjordanie et la Cupola d'Oro (Italie), a précisé le communiqué. Al-Baraka est accusé par les américains de soutenir les mouvements des résistances palestiniennes à Ghaza. Le Département d'État accuse l'association, basée en Algérie, d'avoir « détourné des fonds destinés à des causes humanitaires pour financer le Hamas ». Il reproche aussi à son président Ahmed Brahimi d'avoir « veillé à ce que les fonds collectés par l'association, notamment par des donateurs inconscients pensant aider des civils palestiniens, soient en réalité détournés vers le Hamas ». La décision américaine implique que tous

les biens et intérêts des personnes et organisations désignées, qui se trouvent aux États-Unis ou sont en possession ou sous le contrôle de personnes américaines, sont bloqués et doivent être signalés à l'OFAC (Office of Foreign Assets Control), indique le communiqué du département d'État. De plus, toute entité détenue, directement ou indirectement, individuellement ou collectivement, à 50 % ou plus par une ou plusieurs personnes concernées par les sanctions, est également bloquée, ajoute la même source. L'accusation contre Al-Baraka ne diffère en rien de celle brandie par l'entité sioniste contre l'UNRWA, une organisation instituée par la communauté internationale et chargée de secourir les réfugiés palestiniens. Pour Washington comme pour l'entité sioniste, tout soutien aux Palestiniens est un acte de guerre contre la sécurité d'Israël. L'Association Al-Baraka se présente comme « une association algérienne indépendante caritative et humanitaire, cherchant à devenir pionnière dans le soutien aux peuples opprimés dans le monde, en tête desquels figure le peuple palestinien, selon des programmes qui suivent l'évolution qui se passe actuellement dans le domaine caritatif. » Depuis le début de

l'agression sioniste contre Gaza à la fin de l'année 2023, l'association El-Baraka a été l'une des cibles de l'armée d'occupation israélienne, qui a bombardé son siège administratif ainsi que les centres d'hébergement quelle gère. Au début de cette offensive en 2023, le bureau de l'association situé au nord de Gaza a été visé par des frappes. Le président de l'association, Ahmed Ibrahim, et le directeur de son bureau à Gaza, Chadi Jenina, avaient alors confirmé que le bureau avait été ciblé. Le 4 décembre 2023, l'un des centres d'hébergement situés dans les écoles Salah Ed-dine et Asaad Al-Saftawi, dans le quartier d'Edourj, a été bombardé, causant la mort de 52 personnes et faisant près de 100 blessés. Les logements d'hébergement eux-mêmes ont également été pris pour cible, causant la mort de plusieurs déplacés et de membres du personnel sur place, dont une vingtaine de membres de l'association. Malgré ces pertes, l'association El-Baraka a mené plusieurs campagnes de solidarité, portant sur l'alimentation, la santé, l'éducation et l'hébergement. En avril 2024, elle a lancé une initiative pour l'acheminement de près de 6 000 tentes, en plus de repas quotidiens, de fournitures médicales et de 9 ambulances, en collaboration avec des organismes internationaux (décembre 2024). À l'occasion de l'Aïd al-Adha 2024, El-Baraka a lancé une campagne intitulée « Offrez une part de votre sacrifice à la Palestine », suivie d'un projet de Zakat al-Fitr 2025 au profit de près de 20 000 familles déplacées. Dans le cadre de la campagne de Ramadan 2025, l'association a également entrepris la rénovation d'hôpitaux et d'institutions religieuses, fourni des ambulances et promis la distribution de 100 000 colis alimentaires et un million de repas. Pendant ce temps, les Américains ne cessent de brandir véto sur véto contre toutes les résolutions du conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Le dernier fut le premier utilisé par l'administration Donald Trump. Il s'agissait d'un projet de résolution d'un cessez-le-feu pour des raisons humanitaires. Les Etats-Unis ont dit non au monde entier.

Sid Ali

TENTATIVE DE SUICIDE DEVANT LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Quatre individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed (cour d'Alger) a ordonné, mardi, le placement de quatre (4) individus en détention provisoire et d'un cinquième sous contrôle judiciaire pour leur implication dans l'affaire de la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi devant le siège du ministère de la Justice, a indiqué un communiqué du parquet près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et suite à l'enquête préliminaire ouverte concernant l'affaire de la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi devant le siège du ministère de la Justice, le parquet près le tribunal de Sidi M'Hamed informe l'opinion publique que l'approfondissement de l'enquête par la police judiciaire sur les faits et leurs circonstances a permis d'identifier un groupe criminel organisé qui a planifié des actes subversifs en se répartissant les rôles, avant de filmer et de diffuser la scène sur les réseaux sociaux pour porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement des institutions", a précisé le communiqué. L'enquête préliminaire a "permis l'arrestation des cinq (5) individus composant ce groupe" et "révélé l'existence de contacts entre l'individu qui a filmé la tentative de suicide et des individus se trouvant à l'étranger", selon la même source, qui précise que "l'individu ayant filmé la scène possède plusieurs comptes bancaires et a vécu, pendant deux ans, dans un pays étranger". "Il a aussi été établi que cet individu a reçu des virements sur son compte postal provenant de tierces personnes", a ajouté le communiqué. "A la lumière de ces éléments et face à la gravité de ces faits à caractère subversif, le dossier a été transféré à la section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational près le tribunal de Sidi M'Hamed, qui a ouvert une information judiciaire, en date du 10 juin 2025, pour actes subversifs par entrave au fonctionnement des institutions, mise en danger de la vie et de l'intégrité physique d'autrui, diffusion volontaire de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public et abus de fonction", selon la même source. "Après leur comparution devant le juge d'instruction, ce dernier a ordonné le placement de quatre d'entre-deux en détention provisoire et du cinquième sous contrôle judiciaire", a conclu le communiqué.

R.N

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Une réunion de coordination avec les chefs des postes consulaires en Europe et en Amérique

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a tenu une réunion de coordination et d'orientation, par visioconférence, avec les chefs des postes consulaires en Europe et en Amérique, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des réunions périodiques avec les chefs des postes consulaires à l'étranger, a été consacrée à "l'évaluation de l'avancement des préparatifs en cours, en vue d'assurer le retour au pays, des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, à l'occasion de la saison estivale, dans les meilleures conditions", précise le communiqué. La réunion a permis, dans ce cadre, de "constater l'impact positif des mesures adoptées par les hautes autorités du pays au profit de nos concitoyens résidant à l'étranger, notamment celles relatives à la facilitation des procédures d'entrée au territoire national". La rencontre a également été l'occasion d'évaluer "les efforts de notre réseau consulaire dans la mise en œuvre du plan d'action du ministère pour la modernisation et la numérisation du système consulaire, en vue d'offrir des prestations simplifiées, adaptées aux besoins de notre communauté à l'étranger, et garantissant des services administratifs de haute qualité", ajoute le communiqué. A cet égard, des instructions et des directives ont été données pour améliorer, en continu, la qualité des services consulaires fournis, en veillant à rester en contact permanent avec nos ressortissants et à renforcer leur attachement à la mère patrie".

R.N

CARAVANE « SOUMOUD »

40 algériens dont trois avocats arrêtés au Caire

37 citoyens algériens ont été arrêtés hier au Caire en Egypte. La même source a dénoncé, en outre, l'interpellation et l'arrestation de trois avocats algériens à leur arrivée à l'aéroport du Caire. Il s'agit de : Il s'agit de Samir Mostefaoui, Mohamed Atef Briki et Abbas Abdennour. Les autorités égyptiennes ont saisi leurs téléphones et leurs pièces d'identité, et ce, « sans aucune base légale ». L'avocate a condamné fermement cette action, qualifiant l'arrestation d'« arbitraire » et de « violation manifeste des droits de l'homme, de la liberté de circulation et de la dignité des citoyens algériens ». Ces Algériens font partie d'une caravane humanitaire

lancée sous le nom de « Caravane Soumoud », dans le cadre de l'initiative de soutien au peuple palestinien assiégés de Gaza. L'Avocate a rappelé que ces avocats agissaient dans un cadre professionnel et humanitaire. Me Rouibi appelle les autorités algériennes, notamment le ministère des Affaires étrangères, à intervenir de toute urgence pour garantir leur sécurité et leur libération. Ces incidents surviennent alors qu'une caravane de solidarité baptisée "Soumoud" (qui signifie "résistance") progresse vers Gaza. Cette initiative regroupe des milliers de militants, principalement algériens et tunisiens, qui cherchent à franchir la frontière égypto-

tienne de Rafah pour soutenir la population palestinienne soumise au blocus israélien. Cette caravane, composée de bénévoles, d'avocats et de militants algériens, est entrée sur le territoire égyptien dans le but d'atteindre le point de passage de Rafah, mais s'est heurtée à des mesures de sécurité strictes mises en place par les autorités égyptiennes, qui ont entamé des interrogatoires sans coordination officielle préalable. Depuis le départ de la caravane le 9 juin, l'attention se porte sur les autorités égyptiennes, dont on attend la décision quant à l'ouverture du passage de Rafah pour laisser passer les militants.

Abir N

COLLECTE DES PEaux DE MOUTONS

Les ambitions du groupe Getex

Avec 39 unités de production et 74 points de vente répartis à travers le pays, le groupe Getex mise également sur l'économie circulaire, en valorisant les peaux et laines issues des sacrifices, et en développant un projet de transformation des déchets de cuir en engrais organiques.



Le groupe public Getex (Textiles et Cuirs), acteur clé de la filière, mène une dynamique d'expansion fondée sur l'élargissement de sa capacité de production, la montée en gamme, la localisation technologique et l'intégration locale. Il entend également s'ouvrir davantage aux marchés africains et internationaux. En 2025, Getex prévoit l'ouverture de sept nouvelles usines, auxquelles s'ajouteront plus de dix autres en 2026, avec à la clé la création d'environ 6000 emplois sur deux ans.

L'objectif est de répondre à la demande nationale en articles textiles et en cuir, tout en augmentant sa part de marché local de 5 % à 20 %. Avec 39 unités de production et 74 points de vente répartis à travers le pays, le groupe mise également sur l'économie circulaire, en valorisant les peaux et laines issues des sacrifices, et en développant un projet de transformation des déchets de cuir en engrais organiques.

L'opération de collecte des peaux de sacrifice,

initiée depuis quelques années, constitue l'un des outils contribuant au développement de la filière textile et cuir, notamment en réduisant la facture d'importation des intrants. Afin de redynamiser cette filière, le ministère de l'Industrie a mis en place une stratégie axée sur l'exploitation des matières premières locales, avec une attention particulière portée à la valorisation des peaux issues des sacrifices de l'Aïd El-Adha.

Cette année, le ministère ambitieux de dé-

passer les deux millions de peaux collectées en 2024, tout en améliorant le taux des peaux récupérées exploitables, a indiqué à l'APS Mokdad Agoun, directeur de la veille stratégique au ministère. L'objectif fixé est d'atteindre un taux de 40 % de peaux exploitables, contre 29 % l'an dernier.

Les peaux seront d'abord triées dans des centres spécialisés avant d'être orientées vers des unités de traitement en vue de leur transformation en produits finis. Cette démarche vise à renforcer l'approvisionnement local en matières premières, dans un secteur encore largement tributaire des importations.

Au-delà de l'Aïd, cette opération vise à ancrer une culture d'exploitation durable des peaux de bétail (moutons, bovins, chèvres) tout au long de l'année, en s'appuyant sur les compétences nationales afin de faire de cette filière un pilier de l'économie hors hydrocarbures. Les pouvoirs publics, en coordination avec plusieurs partenaires et acteurs, ont lancé une large campagne de sensibilisation pour informer les citoyens sur l'importance de la collecte des peaux de sacrifice, et sur les bonnes pratiques à adopter pour en préserver la qualité afin de les exploiter dans l'industrie du textile et du cuir.

Cette année, la campagne se distingue par la mise en place de points de collecte dans différentes communes et le lancement de deux applications numériques par le ministère. La première, "Mriguel Hidora", permet d'identifier, via une carte interactive, les points de collecte mis en place par les autorités locales. La seconde, "Moustafid", offre la possibilité aux citoyens de faire don de leur peau en ligne à travers un collecteur désigné. Le suivi de l'opération est assuré par les directions de l'industrie au niveau des wilayas, en application d'un plan national qui donnera lieu à un rapport d'évaluation intégrant les premiers indicateurs d'impact industriel et environnemental.

Synthèse : S.A.K

LA CHRONIQUE D'ANOUAR AL ANDALOUSSI

L'agriculture algérienne : une évaluation est nécessaire pour aller plus loin

Les investissements, les rendements, la valeur de l'Eau et le Coût de l'énergie, les subventions, les prix, les spéculateurs, l'écologie, ce sont des questions centrales pour l'avenir de l'agriculture algérienne et en particulier son segment saharien. La production agricole, dans ses différents compartiments (céréales, agrumes, maraîchage, fruits...) a connu un développement prodigieux au cours des dernières années. L'apport de l'agriculture saharienne est très conséquent dans la construction d'une sécurité alimentaire interne. Les perspectives de son développement sont immenses. De nombreuses cultures ont permis une autosuffisance, c'est le cas notamment des cultures maraichères, des agrumes, et à un degré moindre les fruits hors agrumes. Les productions de lait et de viandes demeurent encore insuffisantes. La filière élevage souffre encore de sa faible organisation, de sa fragilité structurelle et de sa vulnérabilité liée aux maladies et autres parasites ; mais aussi aux comportements des éleveurs, des maquignons, de la disponibilité de l'alimentation et surtout des prix et de la désorganisation de la distribution des produits subventionnés qui a donné lieu à une spéculation et même à une corruption. Les rapports et les études sur cette filière se focalisent particulièrement sur l'importation des animaux et des aliments ; les questions d'organisation de la filière autour des principaux acteurs, des territoires sont souvent occultées. C'est le cas par exemple des terres de parcours, de la génétique, des centres de reproduction, de la formation des éleveurs etc. La céréaliculture est l'autre filière qui connaît des déficits par rapport à la demande depuis l'indépendance. Le blé dur et l'orge occupent les 2/3 des superficies et tendent vers une

autosuffisance, alors que le blé tendre peine à améliorer ses rendements et enregistre des déficits énormes compensés par des importations massives (plus de deux Mds de US \$). L'agriculture algérienne, à l'instar des autres pays, est passée au stade d'une agriculture « industrialisée », c'est-à-dire sans paysans ; toutefois, il demeure des segments exploités par des paysans sur des superficies de plus en plus petites. Ce passage n'a pas été accompagné d'une véritable modernisation par la mécanisation et par l'utilisation des procédés techniques et technologiques. Autant l'agriculture dans le Sud est très mécanisée, celle du Nord demeure parfois artisanale. L'agriculture saharienne est une agriculture sans paysans et sans sol. In fine, l'Algérie dispose aujourd'hui de deux systèmes agricoles : une agriculture au Nord encore très diversifiée par son organisation et par ses facteurs de production et une agriculture au Sud très moderne, fortement mécanisée et sur de grandes superficies. Elle est différente par son système d'exploitation (saisonnalité), ses systèmes d'irrigation et par ses rendements physiques et financiers. Les deux systèmes sont aujourd'hui très complémentaires. Nous n'avons pas exploité toutes les potentialités de l'agriculture du Nord ; il y a encore des réserves de productivité si un effort de modernisation par la mécanisation et la technologie est entrepris. Globalement, les rendements sont déjà élevés, comparés au Nord et progressent lentement. Les résultats financiers des exploitations sont appréciables. L'évaluation de la productivité de l'agriculture algérienne est encore controversée : pour les uns (la banque mondiale en particulier), la productivité est en progression continue ; pour les autres (opérateurs et observateurs),

cette progression est maquillée par la sous-évaluation des consommations intermédiaires (subventions massives), il y a donc quelque part une rente de situation ou des subventions excessives. Cette évolution fort appréciée de l'agriculture algérienne ne dispense pas de débattre de l'avenir de ses deux segments : au Nord et au Sud et même un troisième segment, celui des plateaux qui a souvent été écarté des débats. Au nord, la situation est maîtrisée par une longue histoire des pratiques et par des données naturelles connues. La modernisation est le défi principal pour les années à venir : des superficies exploitables de plus en plus réduites et une main d'œuvre de moins en moins disponible et qualifiée. Dans les années 80 et 90 un débat sérieux a été engagé sur la question : « Faut-il transférer l'Eau du Sud vers les Hauts plateaux ou exploiter cette Eau sur place sur un sol qui n'en est pas un, c'est-à-dire qui n'a aucune matière organique et par conséquent il faut faire l'apport chimique nécessaire (fertilisants) pour le rendre fertile et productif. Sur les Hauts plateaux les sols ne sont pas très riches mais contiennent des matières organiques. L'apport en fertilisants sera beaucoup moindre, alors que l'apport en Eau sera conséquent. Finalement, la question est purement économique : combien rapporte un hectare exploité et à quel coût dans le Sud et dans les Hauts plateaux ? Vite, par paresse intellectuelle ou par calcul politique, en tout cas pas par calcul économique, l'option Hauts plateaux est écartée. Aujourd'hui, après plus de 40 ans de pratiques agricoles dans le grand Sud, le moment est peut-être venu pour faire le bilan sur tous les

plans : consommation d'Eau, rendements, impacts sur l'aménagement du territoire, impacts écologiques, Subventions... en somme est-il opportun et possible de poursuivre cette aventure et quel en serait le coût global (économique, écologique, humain, ...). Reconsidérer l'option des Hauts plateaux à la lumière des conclusions précédentes serait un autre exercice à faire sur l'ensemble des points évoqués plus haut (coûts économiques liés aux transferts de l'Eau, coût d'exploitation, impacts sur l'AT, ...). Les deux principaux facteurs de production du système agricole sont l'Eau et le Sol qui se trouvent tous deux des ressources naturelles épuisables. Si l'un manquait, l'autre se neutraliserait. Il est impossible de transférer un sol, plutôt on le remplace par des matières chimiques, alors que l'eau peut être transférée vers un autre sol éloigné. Les questions centrales se situent au-delà des productions, elles sont au niveau de la durabilité des ressources, de la protection des écosystèmes, de la proximité des lieux de consommation... La question de l'Eau doit être au centre de la réflexion, au Nord, au Sud et aux Hauts plateaux. La relocalisation récente en Algérie de l'organisme chargé de l'observation du système aquifère (précédemment pris en charge par l'OSS : Observatoire du Sahara septentrional) est une décision stratégique importante. Son repositionnement sur les trois pays concernés par le réservoir albien est judicieux pour ne pas impliquer des pays non concernés directement. Le nouvel organisme est dénommé : Mécanisme de Concertation du Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS) Algérie- Libye-Tunisie.

R.E



BOUSSAÂDA (M'SILA)

Aménagement de 26 structures en prévision de leur exploitation en sièges



Les travaux d'aménagement de 26 équipements ont été "dernièrement" achevés dans la wilaya déléguée de Boussaâda (M'sila) en prévision de leur exploitation comme sièges pour plusieurs directions, a indiqué mardi le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar. Dans une déclaration à la

presse en marge de sa visite d'inspection à ces infrastructures, le chef de l'exécutif local a précisé que " 16 de ces structures seront exploitées comme sièges des directions déléguées conformément à l'organisation administrative spéciale des wilayas déléguées, tandis que 10 structures accueilleront des di-

rections de plein pouvoir en cas de besoin à l'avenir".

Selon le même responsable, l'opération qui a mobilisé une enveloppe financière de près de 500 millions DA est " un pas important" sur le voie de rapprochement de l'administration du citoyen qui constitue le but de la créa-

tion des wilayas déléguées. L'opération d'équipement de ces structures sera entamée " prochainement " au terme des procédures légales pour en assurer l'exploitation dans les plus proches délais, a ajouté le wali qui a insisté à parachever tous les travaux d'aménagement extérieur de ces sièges.

EL-MEGHAÏER

Mise à jour de plus de 1.500 cartes Chifa au niveau des pharmacies

Plus de 1.534 cartes Chifa ont été mises à jour au niveau des pharmacies depuis le lancement, en mai dernier, de l'opération d'actualisation à distance de ce document par la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a indiqué mardi le directeur de l'antenne locale de la CNAS, Youcef Boutayeb.

Retenue dans le cadre de l'amélioration des prestations de la Caisse, l'opération d'actualisation des cartes au niveau des pharmacies conventionnées avec la CNAS est appelée à épargner aux assurés le déplacement aux services de la Caisse pour entreprendre cette démarche, a-t-il expliqué.

La carte en question (2ème génération) peut offrir une capacité de stockage de 40 ordonnances médicales avec l'augmentation du plafond d'acquisition des médicaments, a ajouté la même source.

La CNAS d'El-Meghaïer, qui a procédé depuis le lancement du dispositif de la carte Chifa en 2006 à l'établissement de 47.473 cartes pour un effectif de l'ordre de 91.869 assurés sociaux, compte 47 pharmacies conventionnées au niveau de la wilaya.

Par souci de vulgariser ce nouveau procédé auprès des assurés, la CNAS a lancé une large campagne de sensibilisation, à travers des portes ouvertes au niveau de l'agence, l'intensification d'actions de proximité, en coordination avec les officines, au niveau du guichet itinérant, en plus d'autres activités d'information menées par les agents de la Caisse.

COMMUNE D'EL KHROUB (CONSTANTINE)

Une opération de prévention des risques d'inondations

La commune d'El Khroub située à 15km au sud-est de Constantine, vient de bénéficier d'une opération de protection contre les risques d'inondations, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

L'opération inscrite au titre de l'exercice 2025 ciblera en particulier les quartiers "El Mouna" et "El Manar" présentant des risques d'inondations, a indiqué la cellule de communication de la wilaya qui a fait part du caractère d'urgence que représente ce projet.

Selon la même source, une enveloppe financière estimée à près de 2,5 millions DA a été allouée pour la réalisation de l'étude de prévention des risques d'inondations dans les deux quartiers ciblés, affirmant que les efforts se poursuivent pour lutter contre ce phénomène naturel à travers plusieurs régions de la wilaya dont les communes d'Ain Smara et de Zighoud Youcef. Plusieurs opérations de protection et de prévention des risques des inondations ont été réalisées dans la wilaya de Constantine affectée, notamment par le phénomène des remontées des eaux des oueds, a-t-on rappelé.

TISSEMSILT (FORMATION PROFESSIONNELLE)

Session de formation en entrepreneuriat au profit de 20 diplômés

Une session de formation en entrepreneuriat au profit de 20 jeunes diplômés des instituts de formation et d'enseignement professionnels a été lancée, mardi dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris auprès de la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Zahra Djedi.

Cette première formation de genre, organisée au niveau de l'Institut spécialisé de formation professionnelle de Tissemsilt, d'une durée de 21 jours, concerne des techniciens supérieurs dans plusieurs spécialités, telles que les grandes cultures, l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées et l'architecture, a souligné la même responsable.

Les jeunes participants recevront une formation sur les différentes étapes de la création d'une entreprise, allant de la planification à la gestion, en passant par la finance et le marketing. Ils découvriront également des "success stories", des modèles de réussite dans le domaine de l'entrepreneuriat, selon la même responsable. Elle a ajouté que cette session est assurée par des cadres du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), dans le cadre de la convention récemment conclue entre les deux parties.

A l'issue de la formation, les participants pourront intégrer le monde de l'entrepreneuriat, bénéficier d'un financement de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, et contribuer à créer de la richesse.

UNIVERSITÉ DJILLALI LIABES DE SIDI BEL-ABBES
Lancement de la campagne moisson-battage à partir de l'Institut des sciences agronomiques

L'Institut des sciences agronomiques de l'Université "Djillali-Liabes" de Sidi Bel-Abbes a lancé la campagne de moisson-battage pour l'année 2025, dans une démarche illustrant l'interaction entre la formation académique et la pratique sur le terrain, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de l'université.



Selon la même source, cette initiative, dont le coup d'envoi a été donné, cette semaine depuis la ferme pilote de l'institut, s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel combinant production agricole, formation universitaire et application pratique, sous la supervision de la direction de l'institut et avec la participation de l'équipe pédagogique et technique.

L'opération vise à renforcer la formation universitaire en impliquant les étudiants et les chercheurs dans les différentes étapes de moisson-battage, leur offrant ainsi l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques et de développer leurs aptitudes en gestion agricole, tout en favorisant la recherche appliquée dans ce domaine.

La directrice de l'Institut

des sciences agronomiques, Mme Khaldi Amina, a affirmé que "cette initiative constitue un modèle du rôle central que peut jouer l'université dans le soutien au secteur agricole, notamment face aux défis liés à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques". Elle a souligné que l'institut adopte un modèle rigoureux de gestion des cultures "prenant en compte

les évolutions climatiques et les techniques d'agriculture intelligente.

Lors de cette opération, une moissonneuse-batteuse moderne et perfectionnée a été utilisée, permettant de récolter l'orge à pleine maturité dans des conditions optimales, ce qui a contribué à une productivité encourageante et une qualité de récolte appréciable, souligne-t-on.

BOUIRA

Trois ateliers de travail pour impliquer davantage la société civile

Trois ateliers de travail, composés de représentants de la société civile de la commune de Bouira, ont été installés mardi après-midi en présence du wali, Abdelkrim Laâmouri, dans l'objectif de renforcer le rôle de la société civile dans le processus de développement. Les ateliers ont été installés lors d'une rencontre organisée à l'institut de la formation professionnelle Mohamed Saïki de la ville de Bouira, en présence des directeurs de l'exécutif, dans l'objectif d'impliquer davantage la société civile dans les projets de développement des secteurs de la jeunesse et du sport, de la construction et de l'urbanisme, de la santé et de l'environnement.

Au cours de cette rencontre, le wali,

Abdelkrim Laâmouri, a appelé à mettre tous les moyens pour réussir la démarche visant à renforcer la participation de la société civile dans toute action de développement et pour suivre de près et accompagner la dynamique de développement au niveau de la commune de Bouira. L'installation de ces trois ateliers est l'une des recommandations faites lors d'une rencontre ayant regroupé M. Laâmouri, ainsi que le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bouira, Oulmi Abderazak, avec les associations et autres représentants de la société civile locale, et qui s'est soldée par la création de l'Union des associations des quartiers de la commune de Bouira. Selon un rapport présenté au wali lors de sa

première rencontre avec la société civile, près de 4 milliards de DA ont été attribués à la commune de Bouira durant les trois dernières années (2023, 2024, 2025) pour booster son développement.

La même commune a bénéficié d'un montant global de 3,9 milliards de DA destiné au financement de 205 projets de développement lancés ou réalisés à travers les différents quartiers de la ville de Bouira durant ces trois dernières années, selon le rapport. Pour mener à bien tous les programmes et réaliser d'autres, le wali a appelé à l'implication de tous, notamment la société civile, qui, a-t-il dit, est "un partenaire essentiel qui accompagne le cours du développement dans notre wilaya".

AMICAL

Le Sénégal inflige une défaite historique à l'Angleterre (3-1)

L'équipe d'Angleterre, largement remaniée, a subi mardi en match amical face au Sénégal (3-1) sa première défaite depuis la nomination du sélectionneur, Thomas Tuchel, la première de son histoire face à une équipe africaine. A Nottingham, les Anglais se sont montrés extrêmement friables défensivement, trois jours après un succès étonnant contre Andorre (1-0), en qualifications pour le Mondial-2026, qui avait déçu au sélectionneur. Tuchel a procédé mardi à une très large revue d'effectif, gardien inclus, ne gardant, parmi les titulaires habituels de la sélection, que Declan Rice, Bukayo Saka et Harry Kane au coup d'envoi. Le capitaine a bonifié la bonne entente de match, en renard des surfaces (7e, 1-0), après un bon pressing d'Eberechi Eze et Conor Gallagher, puis un tir d'Anthony Gordon relâché par Edouard Mendy. Mais la défense expérimentale (Walker, Colwill, Chalobah, Lewis-Skelly) a concédé bien trop d'occasions face aux vifs attaquants sénégalais, ce qui a contraint Dean Henderson à intervenir très tôt, puis trop souvent. Le gardien de Crystal Palace n'a rien pu faire devant son coéquipier en club Ismaila Sarr (40e, 1-1), laissé trop seul par Kyle Walker et bien servi par Nicolas Jackson, l'avant-centre de Chelsea. Le portier a encore vu sa défense l'abandonner sur le but de Habib Diarra, le milieu de Strasbourg, dont la cote va encore s'élever en Angleterre (62e, 1-2). Les entrants ont tenté le tout pour le tout, notamment le régional de l'étape Morgan Gibbs-White, attaquant de Nottingham, mais aussi le milieu offensif du Real Madrid Jude Bellingham, privé d'un but à cause de la main d'un coéquipier (84e). Cheikh Sabaly (90e+3) en contre-attaque a puni encore davantage les Anglais, escortés jusqu'aux vestiaires par des sifflets. L'Angleterre n'avait jamais perdu contre une équipe africaine en 21 affrontements (15 victoires, 6 nuls).

R.S

TRANSFERT

Rayan Cherki entre dans une nouvelle dimension à Manchester City

Rayan Cherki quitte l'OL et la France pour la première fois de sa jeune carrière et rejoint la riche armada de Pep Guardiola à Manchester City. Un transfert officialisé ce mardi, synonyme de saut vertigineux vers l'élite du football européen pour le dribbleur de 21 ans pétri de talents.

« C'est un rêve pour moi », a lâché le nouvel international français dans un communiqué de sa nouvelle équipe. « Honnêtement, rejoindre un club comme Manchester City et avoir l'opportunité de franchir une nouvelle étape dans ma carrière ici, c'est quelque chose de très, très spécial. » En moins d'une année, le jeune attaquant est passé du « loft » de l'OL, où les indésirables sont placés en début de saison, à l'équipe de France et à Manchester City, séduits par sa régularité et son efficacité nouvelles.

Le club anglais a déboursé « 42,5 millions d'euros dont 6 millions de bonus, auquel pourra s'ajouter un intéressement de 15% sur une éventuelle plus-value future », a précisé l'OL dans un communiqué. Cet afflux d'argent tombe au meilleur moment pour Lyon, sous la menace d'une rétrogradation administrative en Ligue 2 prononcée à titre conservatoire en novembre par le gendarme financier du football français. Cherki met ainsi derrière lui 185 matches et quinze ans de vie commune avec l'Olympique lyonnais, qu'il a rejoint en 2010 à l'âge de sept ans,

et chez qui il a été lancé en équipe première à 16 ans seulement. Son ultime saison a débuté par une mise à l'écart pour le forcer à prolonger son contrat, ce qu'il a fait en septembre, et elle s'est terminée par une sortie de piste étoilée. « J'ai commencé la saison au loft alors que je n'ai jamais trahi le club », avait-il lâché après son dernier match en Ligue 1, le 17 mai au soir. « J'ai tout donné pour ce blason. Ça n'a pas été facile, on m'a beaucoup craché dessus et on a mal parlé de mon entourage alors que le seul qui prend les décisions, c'est moi. »

Début du Mondial des clubs Ce talent précoce a épuré son jeu et amélioré son repli défensif en réponse à deux axes de critiques régulièrement entendus, et terminé la saison comme meilleur passeur (onze passes décisives) de Ligue 1, avec huit buts en trente apparitions. Il s'est aussi distingué par des prestations remarquées en Ligue Europa, notamment contre Manchester United, le voisin et rival historique de City. En juin, Didier Deschamps a fini par ouvrir les portes de l'équipe de



France au médaillé d'argent olympique 2024. Pour son baptême international, le joueur né à Pusignan, à l'est de Lyon, a fait étalage de son immense talent après une entrée tonitruante à la 63e minute contre l'Espagne en demi-finale de la Ligue des nations. Il a fêté l'occasion avec un but magnifique et une passe décisive qui n'ont pas empêché la défaite (5-4). Titulaire dimanche contre l'Allemagne (2-0) dans la petite finale de la compétition, il n'a pas brillé avec le même éclat mais a fait jouer ses attaquants. « Je suis là pour les servir », a-t-il résumé. Chez Manchester City, il entre maintenant dans une nouvelle dimension, celle d'un candidat à la victoire en Premier League et en Ligue des champions, sous le patronage de Guardiola, entraî-

neur à succès réputé pour sa capacité à faire progresser les jeunes pousses. Il va tout de même devoir jouer des coudes pour s'imposer au sein du riche effectif citizen. Que ce soit sur l'aile droite ou au poste de meneur offensif, celui qu'il affectionne. Dans l'axe, il y a une place à prendre après le départ de Kevin De Bruyne, meneur de jeu des Mancunions pendant une décennie, non retenu à l'issue de son contrat. L'équipe au maillot bleu ciel sort d'un exercice sans trophée, une première depuis la saison 2016-17, et s'apprête à disputer la Coupe du monde des clubs (14 juin-13 juillet) aux États-Unis. Cherki va ainsi plonger dans le grand bain directement, sans période d'essai.

AFP

MONDIAL-2026

Le Brésil qualifié en battant le Paraguay (1-0), première victoire sous Ancelotti

Le Brésil s'est qualifié pour la Coupe du Monde 2026 de football en battant le Paraguay 1-0, mardi, à Sao Paulo, sa première victoire depuis l'arrivée de l'Italien Carlo Ancelotti au poste de sélectionneur. Les quintuples champions du monde ont obtenu leur billet pour le tournoi au Mexique, au Canada et aux États-Unis grâce à un but marqué juste avant la pause (44e) par Vinicius, star du Real Madrid. Seule nation à avoir disputé toutes les éditions du Mondial, le Brésil espère remporter son sixième titre, après une longue attente depuis sa dernière consécration, en 2002. La Selecao s'est hissée en troisième position des qualifications sud-américaines et ne peut plus

être rejointe par le Venezuela (7e et actuellement barragiste), battu par l'Uruguay à Montevideo.

L'Equateur qualifié après un match nul 0-0 contre le Pérou L'Equateur s'est qualifié pour la Coupe du Monde 2026 en tenant en échec (0-0) le Pérou, mardi à Lima, devenant la troisième équipe latino-américaine, après le Brésil et l'Argentine, à obtenir son billet direct pour les États-Unis, le Canada et le Mexique. Les Equatoriens, éliminés en phase de poules de la Coupe du monde 2022 au Qatar, ont obtenu le seul point nécessaire pour se qualifier à l'issue d'un match intense au stade Nacional de Lima. Avec ce résultat, l'Equateur occupe la

deuxième place du classement sud-américain à dix équipes, avec 25 points en 16 matches, ce qui lui assure une place de qualification automatique après celles obtenues par l'Argentine et le Brésil. Ce sera la cinquième fois que le pays sud-américain disputera une phase finale de Coupe du Monde. Et ce bien qu'il ait démarré les éliminatoires avec trois points en moins, une sanction infligée par le Tribunal arbitral du sport pour avoir falsifié le passeport de l'arrière Byron Castillo.

Le Chili se sépare de son sélectionneur Les autorités du football chilien ont annoncé mardi mettre fin à leur collaboration avec l'Argen-

tin Ricardo Gareca, sélectionneur de l'équipe nationale, après une nouvelle défaite contre la Bolivie qui met fin aux espoirs de qualification pour le Mondial-2026. Le cycle "que nous avions entamé avec beaucoup d'espoir avec Ricardo (Gareca) est terminé", a déclaré en zone mixte le président de l'Association nationale du football professionnel (ANFP), Pablo Milad, chargé de la sélection pour le compte de la Fédération chilienne. Les Chiliens, encore battus mardi soir par la Bolivie (2-0), sont bons derniers des qualifications de la zone AmSud pour la prochaine Coupe du monde aux États-Unis, Canada et Mexique. Avec seulement dix

points en 16 matches, ils sont les premiers éliminés. Ricardo Gareca, arrivé en janvier 2024, n'a gagné qu'une seule fois à la tête de la sélection, pour huit défaites et quatre nuls. Depuis qu'il a perdu sa génération dorée, deux fois sacrée en Copa America (2015, 2016), le Chili a échoué à se qualifier pour les Mondiaux-2018 et 2022. Sa dernière participation remonte à 2014. "La génération dorée n'est plus, depuis longtemps. La génération dorée, comme je le dis toujours, est enterrée, il ne reste plus que moi", a réagi l'attaquant Alexis Sanchez, 36 ans, après la défaite à El Alto, sur les hauteurs de La Paz.

R.S

VOLLEY/COUPE D'ALGÉRIE (DAMES)

NC Béjaïa pour confirmer sa suprématie, l'US Ben Aknoun en quête d'exploit

La finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball (seniors-dames) opposera vendredi (16h00) à l'Arena de Jijel, la redoutable équipe du NC Bejaïa à l'ambitieuse formation de l'US Ben-Aknoun dans un duel inédit, qui désignera le successeur du MB Béjaïa, détentrice du trophée en 2024 face au RC Bejaïa (3-0).



Le NCB, déjà sacré du titre de champion de la saison-2024/25, cherchera avant tout à décrocher un second doublé dans l'histoire du club, après celui de la saison 2004. Ayant remporté haut la main, la coupe d'Algérie à trois reprises (2004, 2006 et 2007), Ennasiria rêve d'offrir à ses fans un quatrième trophée après 18 ans d'attente et de

perpétuer la nette domination de la ville de Bejaïa dans cette discipline. Son adversaire du jour, tout heureux d'atteindre contre toute attente cette ultime étape de la compétition, tentera l'exploit de brandir le trophée, face au géant club de Bejaïa. Bénéficiant cette saison du renfort de deux joueuses internationales

sénégalaises: Walo Aissatou Walo et Donde Khadiatou, qui ont obtenu l'accord de la FAVB pour porter les couleurs de l'USBA jusqu'au 4 mai 2025, l'USBA ne sait pas si elle peut toujours compter sur leurs services et attend le retour de la fédération à sa demande. Pour atteindre la finale, le NCB a battu successivement, le RC Bejaïa (3-0), Saidali (3-0)

avant de sortir difficilement en demi-finale son voisin le MB Bejaïa (3-2), alors que l'US Ben-Aknoun, ses victimes toutes battues sur le même score (3-0), ont été tour à tour : l'OM Cirta, le WA Bejaïa et le NR Chlef. Le vainqueur de l'édition-2025 succédera au MB Bejaïa vainqueur en finale-2024 du RC Bejaïa (3-0).

R.S

FOOT/ AMICAL

Défaite de l'Algérie face à la Suède (4-3)

L'équipe nationale de football s'est inclinée face à son homologue suédoise 4-3 (mi-temps : 2-0), en match amical disputé mardi soir à la Strawberry Arena, à Solna (près de Stockholm). Les Vikings ont trouvé la faille dès la 14e minute de jeu par Sema, avant que ce dernier ne resurgisse peu avant la pause pour faire le break et signer le doublé (39e). En seconde période, l'équipe nationale a encaissé deux buts, inscrits par Sema, sur penalty (49e), et Saletros (56e). Bennacer a réduit le score sur un tir puissant

(64e) qui n'a laissé aucune chance au gardien suédois. Entrés en cours de jeu, Benzia et Bentaleb ont réussi à marquer deux buts, respectivement à la 71e minute, et à la 87e, sur penalty. Les Verts ont raté de justesse l'égalisation dans le temps additionnel sur une tête de Bounedjah suite à un corner de Benzia. Il s'agit du second test amical au programme des Verts en juin, après celui remporté jeudi dernier face aux Rwanda (2-0), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. De son côté, la Suède enchaîne un deuxième succès, dans cette fenêtre internationale de

juin, après avoir disposé vendredi de la Hongrie (2-0), au stade Ferenc Puskas à Budapest. C'est le premier match amical pour l'équipe nationale contre un adversaire européen, depuis l'arrivée du sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic aux commandes de la sélection en février 2024. L'Algérie a rencontré la Suède à cinq reprises par le passé. La dernière opposition entre les deux équipes remontait au 19 novembre 2022, un duel remporté par les Suédois (2-0), à l'Eleda Stadion à Malmö.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 29e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 29e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 16 et 17 juin. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, le lundi 16 juin : USM Alger-ES Sétif et US Biskra-USM Khenchela, selon le programme dévoilé hier mercredi par la LFP, qui n'a pas précisé les horaires. Les six autres rencontres de cette journée, se joueront le mardi 17

juin. Le leader le MC Alger, et son dauphin, la JS Kabylie, se rendront à l'ouest du pays pour défier respectivement l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem. La 28e journée débute ce mercredi avec quatre matchs au programme. Au classement, le MCA caracole en tête avec 53 points, devant la JS Kabylie (49 pts), et le CR Belouizdad (48 pts). Voici par ailleurs le programme de la 29e journée : Lundi, 16 juin 2025 : A Baraki (Alger) :

USM Alger - ES Sétif A Biskra : US Biskra - USM Khenchela Mardi, 17 juin 2025 : A Magra : NC Magra - CS Constantine A Baraki (Alger) : CR Belouizdad - MC Oran A El-Bayadh : MC El-Bayadh - Olympique Akbou A Chlef : ASO Chlef - MC Alger A Mostaganem : ES Mostaganem - JS Kabylie A Béchar : JS Saoura - Paradou AC.

R.S

PARA-ATHLÉTISME

L'Algérie avec 13 parathlètes au Grand Prix international de Tunis

Treize (13) athlètes, dont trois femmes, représenteront l'Algérie au 19e Grand Prix international de para-athlétisme, prévu à Tunis du 16 au 18 juin, avec la participation attendue de plus de 300 athlètes issus d'une cinquantaine de pays. Pour ce rendez-vous traditionnel, inscrit au calendrier du Comité paralympique international (IPC) depuis 2007, la Fédération algérienne handisport (FAH) a engagé une sélection mêlant expérience et jeunesse. Parmi les têtes d'affiche figurent les champions confirmés, Walid Ferhah (F32), Kamel Kardjena (F33), Mohamed Berrahal (F52), Ahmed Mehiedeb (F32), Asmahane Boudjadar (F33) et Mounia Gasmî (F32). Ces athlètes seront accompagnés par une nouvelle génération, appelée à s'illustrer et à démontrer tout son potentiel, à la hauteur de la confiance placée en elle. On retrouve notamment : Mokhtar Didane (T36), Abdelhadi Boudra (T12), Abdelhak Missouni (F32), Ryma Sihem Khalfaoui (F36), Mohamed Nadjib Amchi (F32), Fakhr Eddine Thelaidjia (T36) et Ahmed Abdelmalek Ighil (T36). Au-delà des médailles en jeu, les athlètes algériens tenteront de réaliser les minima de qualification pour les prochains Championnats du monde, prévus à New Delhi (Inde) du 26 septembre au 5 octobre 2025. L'événement servira également de tremplin pour la plupart des participants, afin d'améliorer leurs performances (temps et distances) en vue des prochaines échéances internationales. Outre l'aspect compétitif, ce rendez-vous sera une occasion pour les pays présents de procéder à la classification de leurs nouveaux athlètes, ou de confirmer la classe de ceux placés sous le statut "Review", condition indispensable pour leur participation aux compétitions internationales homologuées par l'IPC.

A cet effet, le comité d'organisation a mobilisé 15 classificateurs internationaux, qui superviseront les tests de classification programmés du 13 au 15 juin au stade de Radès, à Tunis. La classification est l'objectif primordial des athlètes handisport, car sans elle, aucun ne peut prétendre participer à une compétition internationale homologuée. Parmi les athlètes sélectionnés pour le meeting de Tunis, certains seront classés pour la première fois, tandis que d'autres sont inscrits en review (classification à revoir)", a expliqué le directeur technique du Comité paralympique tunisien, Abderrazak Souaisia.

La délégation algérienne, composée de 31 personnes, doit se déplacer ce mercredi soir à Tunis, afin de permettre aux athlètes de s'entraîner sur place et de ne pas rater les séances de classification prévues. Il convient de rappeler que l'Algérie participe régulièrement à ce rendez-vous tunisien et y enregistre souvent d'excellents résultats, revenant avec une moisson significative de médailles.

Epreuves des athlètes algériens : Amchi Mohamed Nadjib (F32) poids Mohamed Berrahal (T52) 100 mètres et (F51) Disque Asmahane Boudjadar (F33) poids et javelot Abdelhadi Boudra (F12) 5000 mètres Mokhtar Didane (T36) 100 mètres Walid Ferhah (F32) poids et Club Mounia Gasmî (F32) poids et Club Ighil Ahmed Abdelmalek (T36) 100 mètres et 400 mètres Kamel Kardjena (F33) poids Khalfaoui Ryma Sihem (T36) Longueur et (F36) poids Ahmed Mehiedeb (F32) poids et Club Abdelhak Missouni (F32) Club Fakhr Eddine Thelaidjia (T36) 100 mètres et 400 mètres.

R.S

FOOT/ TRANSFERTS

Ismaël Bennacer vers un nouveau prêt à l'O Marseille

L'international algérien, Ismaël Bennacer, prêté lors du dernier mercato d'hiver par l'AC Milan, devrait rester la saison prochaine à Marseille, qui discute d'un nouveau prêt, rapporte mardi le journal l'Equipe. Prêté en février dernier par l'AC Milan à l'OM

avec une option d'achat de 12 M€, le milieu Ismaël Bennacer (27 ans) avait plutôt bien commencé avant de décliner, et il a été titulaire huit fois sur quatorze journées de Ligue 1 française. Selon la même source, l'OM dirigé par l'entraîneur italien, Roberto De Zer-

bin, n'a pas l'intention de lever son option mais a bien avancé les discussions avec les Milanais au sujet d'un deuxième prêt de Bennacer, qui veut disputer la Ligue des champions la saison prochaine.

R.S

COLOMBIE

Multiples attaques coordonnées dans le sud-ouest, quatre morts

Deux policiers et deux civils ont été tués mardi dans le sud-ouest de la Colombie visé par une série d'attentats à la bombe et d'attaques armées coordonnées, a indiqué la police. Au total, dix-neuf attaques armées, explosions de drones et de voitures et motos piégées ont visé des postes de police et des bâtiments municipaux à Cali, la troisième ville du pays, et plusieurs municipalités voisines, a déclaré le chef de la police locale, Carlos Fernando Triana, à la station de radio locale La FM. "Il y a deux policiers morts ainsi que des civils" a-t-il dit. La police a ensuite précisé qu'au moins deux civils faisaient partie des victimes, et que 12 personnes ont été blessées, dont trois policiers. Selon M. Triana, des combats sont en cours aux abords du village de Morales, dans le département de Cauca.

ARGENTINE

La condamnation de l'ex-présidente Kirchner confirmée

La Cour suprême argentine a confirmé mardi la condamnation de l'ex-présidente Cristina Kirchner, figure de la politique argentine depuis 20 ans, à une peine de six ans de prison et d'inéligibilité à vie pour fraude pendant sa présidence. Dans son jugement, auquel des médias ont eu accès, la Cour considère que les peines prononcées en première et deuxième instances "étaient fondées sur les nombreuses preuves produites". En conséquence, elle "rejette le recours" de la politicienne de centre-gauche qui, en raison de son âge, 72 ans, devrait éviter l'incarcération au bénéfice d'une assignation à résidence. La Cour suprême devait se prononcer sur le recours présenté par Mme Kirchner contre sa condamnation fin 2022 à six ans de prison et une inéligibilité à vie, pour "fraude au préjudice de l'administration publique" durant sa présidence. Le jugement avait été confirmé en deuxième instance en 2024. L'affaire porte sur l'attribution de marchés publics -des chantiers routiers- dans le fief de Mme Kirchner à Santa Cruz pendant ses mandats présidentiels (2007-2015). Huit co-accusés, des ex-fonctionnaires provinciaux, chefs d'entreprises, avaient également été condamnés.

VIOLENCES EN HAÏTI

Un record de 1,3 million de déplacés internes

Un nombre record de près de 1,3 million de personnes ont été forcées de fuir les violences en Haïti pour trouver refuge ailleurs dans le pays, indique l'ONU, citée par l'AFP, ce mercredi 11 juin. Cela représente «une augmentation de 24% depuis décembre 2024» selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui souligne que «cette hausse représente le plus grand nombre de personnes déplacées par la violence jamais enregistré dans le pays».

GRÈCE

Trois députés d'extrême droite exclus du Parlement



La Cour électorale suprême de Grèce a exclu du Parlement le dirigeant du parti d'extrême droite Les Spartiates ainsi que deux autres députés, tous trois visés par une enquête pour fraude électorale, a rapporté l'agence grecque ANA mardi. Vassilis Stigkas,

chef de cette petite formation d'extrême droite entrée au Parlement il y a deux ans, et deux parlementaires ont été déchus de leur mandat après que la justice a retenu des plaintes d'électeurs affirmant que le véritable dirigeant du parti n'était autre qu'Ilias Kassidiaris, ancien porte-parole du parti néonazi Aube dorée, actuellement en prison. Cette décision historique de la cour présidée par le président du Conseil d'Etat réduit le nombre de députés au Parlement grec à 297, contre 300 jusqu'ici, une première dans l'histoire

politique moderne du pays. La Cour a précisé que ces sièges ne seraient pas redistribués à d'autres partis ni attribués aux candidats arrivés en deuxième position. Le parti des Spartiates, qui avait déjà été interdit de participation aux élections européennes de juin dernier, avait obtenu plus de 240.000 voix et 12 sièges lors des élections législatives de 2023, après un soutien public de Kassidiaris depuis sa cellule. M. Stigkas l'avait remercié publiquement pour avoir "alimenté" leur percée électorale. Le parti au pouvoir, Nouvelle Démocratie,

ainsi que le parti socialiste PASOK avaient saisi la Cour suprême, jugeant que M. Kassidiaris était le "véritable" chef des Spartiates. En 2023, la Cour suprême avait également engagé des poursuites contre 11 députés élus sous l'étiquette des Spartiates pour fraude électorale. Depuis, plusieurs élus ont quitté le parti. Ilias Kassidiaris purge actuellement une peine de 13 ans de prison, aux côtés d'autres anciens dirigeants d'Aube dorée, pour des crimes, dont le meurtre en 2013 du rappeur antifasciste Pavlos Fyssas.

AUTRICHE

Un ex-élève tue dix personnes dans un établissement scolaire

Un ancien élève a tué par balles dix personnes dans un établissement scolaire de Graz en Autriche avant de se suicider, un drame sans précédent dans le pays, qui a décrété trois jours de deuil national. Les autorités ont fait état dans un premier temps d'un bilan de neuf morts et de douze blessés, dont certains grièvement. Puis le décès d'une femme à l'hôpital des suites de ses blessures a été annoncé en fin d'après-midi. L'auteur présumé a agi seul et s'est donné la mort dans les toilettes, selon la police. Le jeune homme, un Autrichien de 21 ans origi-

naire de la région, a utilisé pour commettre l'attaque un fusil et une arme de poing qu'il détenait légalement. Il avait été scolarisé dans cet établissement secondaire accueillant environ 400 jeunes de 14 à 18 ans, mais n'avait pas terminé son cursus. Les lieux ont été rapidement sécurisés et évacués après les premiers appels signalant des cris et des coups de feu vers 10H00 (08H00 GMT). Le chancelier Christian Stocker, arrivé sur place, a déploré "une tragédie nationale". "C'est un jour sombre", a-t-il dit devant la presse en annonçant un deuil national de trois jours.

BOLIVIE

Deux blessés dans des heurts entre partisans de Morales et habitants

Des affrontements ont éclaté mardi dans le sud de la Bolivie entre partisans de l'ancien président Evo Morales et des habitants qui tentaient de dégager une route bloquée, faisant deux blessés, selon la police locale. Les soutiens de M. Morales bloquent depuis le 2 juin plusieurs routes du pays, exigeant la démission du président Luis Arce, qu'ils accusent d'être responsable de la crise économique et de manipuler les institutions pour empêcher leur leader de participer à la présidentielle du 17 août. Les manifestants "s'en sont pris à la population, ce qui a causé deux blessés", a déclaré le colonel César Lambert Choque, porte-parole de la police du département de Potosí, à Radio Fides. Les heurts ont éclaté dans la ville minière de Lialagua, a-t-il précisé. Evo Morales n'a pas pu s'inscrire à l'élection d'août car le parti qu'il avait choisi pour se présenter ne dispose pas de statut légal reconnu par les autorités électorales. Dans tous les cas, une décision de justice limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Evo Morales a dirigé le pays à trois reprises entre 2006 et 2019.

AMAR BENDJAMA (REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DES NATIONS UNIES)

La question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a réaffirmé, depuis New York, que la question du Sahara occidental "demeure une question de décolonisation" qui oppose le Maroc au Front Polisario, soulignant la nécessité de la reprise "immédiate et substantielle" des négociations directes entre les parties au conflit.



La question du Sahara occidental qui "ne souffre d'aucune ambiguïté", "demeure une question de décolonisation qui oppose le Maroc au Front Polisario", a déclaré l'ambassadeur Bendjama, dans son intervention lors des travaux de la session du Comité de décolonisation de l'ONU (C-24), consacré mardi à la question du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. Le diplomate a, par ailleurs, déploré le fait qu'"après six décennies de débat à l'Assemblée générale de l'ONU, le référendum d'autodétermination promis au peuple sahraoui n'ait toujours pas eu lieu, et ce en dépit de la résolution 2229 qui réaffirme avec force ce droit fondamental". Rappelant, par ailleurs, que la question du Sahara occidental, dernier territoire africain non autonome, est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU depuis 1963, M. Bendjama a souligné que l'Algérie qui, "a terriblement souffert" de la colonisation, "soutient résolument les causes justes" et "réaffirme que l'ONU doit agir avec

détermination pour éliminer les derniers vestiges du colonialisme". L'ambassadeur a également déploré le fait que la Mission des Nations Unies pour l'Organisation du Référendum au Sahara occidental (MINURSO) qui a été établie il y a près de quatre décennies par le Conseil de sécurité onusien "peine encore à accomplir son mandat" qui consiste à organiser le référendum. Et pourtant, a-t-il poursuivi, "les éléments du droit international sont clairs: l'avis consultatif historique de la Cour internationale de justice (CIJ) de 1975 a formellement exclu tout lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc", qui soit susceptible d'affecter l'application de la résolution 1514, portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés. M. Bendjama a tenu aussi à rappeler, dans le même sens, que la Cour de justice européenne (CJUE) vient de réaffirmer ce statut en octobre 2024 en annulant un accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc pour défaut de consultation du peuple sahraoui.

S'agissant de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a cité quelques points relevés dans le rapport du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres à savoir: "Encadrement policier, détention arbitraire, interdiction de visites et expulsion de parlementaires y compris européens, expulsion des rapporteurs onusiens y compris les journalistes". "Tout ce passe en vase clos", dira-t-il à ce propos. A cet effet, "nous encourageons le Comité des 24 à mobiliser tous ses instruments pour protéger les droits du peuple sahraoui et parachever finalement ce processus de décolonisation". Pour ce faire, "une seule voie s'ouvre devant nous: la reprise immédiate des négociations directes et substantielles entre le Maroc et le Front Polisario pour une solution juste et durable garantissant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", conclut M. Bendjama.

R.I

PALESTINE OCCUPÉE

Cinq pays sanctionnent deux responsables de l'entité sioniste

Le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ont imposé des sanctions contre deux responsables de l'entité sioniste pour "incitation à la violence" contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, ont annoncé ces pays mardi dans un communiqué conjoint. Les deux "ministres", les dénommés Ben Gvir et Smotrich, "ont incité à une violence extrême et à de graves violations des droits humains des Palestiniens", ont déclaré les ministres des Affaires étrangères de ces pays, cité dans le communiqué.

Prôner "le déplacement forcé de Palestiniens et la création de nouvelles colonies (sionistes) est effroyable et dangereux", ont-ils ajouté, parlant d'actions "inacceptables". Les mesures annoncées mardi "se concentrent" sur la Cisjordanie occupée, expliquent les cinq ministres dans leur communiqué. "Mais bien sûr, cela ne peut être considéré indépendamment de la catastrophe à Gaza. Nous restons consternés par les immenses souffrances des civils, y compris le refus de l'aide" humanitaire de base, soutiennent-ils. "Il ne doit pas y avoir de transfert illégal de Palestiniens de Gaza ou de Cisjordanie, ni de réduction du territoire de la bande de Gaza", écrivent également les ministres. Les dénommés Ben Gvir et Smotrich sont désormais frappés d'une interdiction de voyager au Royaume-Uni et verront leurs avoirs dans ce pays gelés. En mai, Smotrich avait annoncé la création de 22 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée. Il a à plusieurs reprises manifesté son soutien à une annexion totale de la Cisjordanie occupée par l'entité sioniste. Ben Gvir avait, quant à lui, déclenché un tollé international après avoir participé l'été dernier à une prière avec plusieurs centaines de colons sionistes sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa.

R.I

GAZA

Le bilan génocidaire sioniste s'élève à 55104 martyrs et 127394 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est élevé à 55104 martyrs et 127394 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 123 martyrs et 474 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 4821 Palestiniens sont tombés en martyrs et 15353 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Une vingtaine de civils palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés mercredi à la suite d'une attaque menée par les forces de l'occupation sionistes contre un centre de distribution d'aides dans le centre de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Des sources médicales citées par Wafa ont rapporté que "plus de 20 personnes sont

tombées en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessées" par des tirs sionistes autour d'un checkpoint dans le centre de Gaza. Par ailleurs, quatre citoyens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'un bombardement sioniste ciblant une tente abritant des déplacés dans la localité de Mawasi, dans la ville d'Al-Qarara, au nord de Khan Younis, dans le sud de l'enclave. Les avions de l'occupation ont également bombardé simultanément les zones de Qazan Abu Rashwan et Batn al-Samin à Khan Younis, accompagnés d'attaques d'artillerie. Les forces sionistes ont ciblé à plusieurs reprises, ces derniers jours, les points de distribution d'aide, notamment à Rafah (sud) et au centre de Gaza, provoquant la mort en martyrs de dizaines de Palestiniens et de nombreux blessés.

L'UNRWA DÉNONCE LES ATTAQUES CONTRE LES POINTS DE DISTRIBUTION D'AIDES

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a vivement dénoncé les tirs de l'armée sioniste visant les points de distribution d'aides dans la bande de Gaza, appelant l'occupant à permettre à l'ONU "un accès sûr et sans entrave" à l'enclave pour y acheminer l'aide "en toute sécurité". "Gaza, une nouvelle journée de distribution d'aide, une nouvelle journée de pièges mortels. Jour après jour, des morts et des dizaines de blessés sont signalés aux points de distribution gérés par (l'entité sioniste) et des sociétés privées", a écrit M. Lazzarini dans un message publié mardi soir sur les réseaux sociaux. "Ce système humiliant continue de forcer des milliers de personnes affamées et désespérées à marcher des dizaines de kilomètres, excluant les plus vulnérables et ceux qui vivent trop loin", a-t-il déploré avant d'ajouter: "Ce système n'a pas pour but de lutter contre la faim". Et de poursuivre: "Les

livraisons et la distribution d'aide doivent être à grande échelle et sûres. A Gaza, cela ne peut se faire que par l'intermédiaire des Nations unies, notamment de l'UNRWA". Le patron de l'UNRWA a ainsi appelé l'entité sioniste à "lever la clôture et permettre à l'ONU un accès sûr et sans entrave pour acheminer l'aide et la distribution en toute sécurité. C'est le seul moyen d'éviter une famine massive, notamment chez un million d'enfants". Selon Lazzarini, 12 000 employés de l'UNRWA continuent aujourd'hui de fournir des services de santé, d'assainissement et de soutien psychosocial "dans un environnement extrêmement brutal et hostile". "Nos entrepôts hors de Gaza sont remplis d'un volume d'aide équivalent à 6 000 camions. Laisser la nourriture pourrir et les médicaments périmés serait tout simplement indécent", s'est-il indigné.

R.I

LE WORKSHOP ARTISTIQUE NATIONAL À ORAN Une touche contemporaine pour embellir notre patrimoine

Les activités du workshop artistique national intitulé "Notre patrimoine avec une touche contemporaine" ont été lancées, mardi, à la maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El-Kacem" d'Oran, sous le slogan "Un pas vers le renouveau du patrimoine".

Cette manifestation, supervisée par la direction locale de la culture et des arts et organisée par l'Association de la jeunesse printemps de l'art d'Oran, s'inscrit dans le cadre des projets artistiques soutenus par le ministère du secteur.

Ce workshop, qui vise à valoriser le patrimoine, enrichir la scène culturelle et accompagner les associations porteuses de projets culturels et artistiques, est conçu sous forme d'ateliers artistiques.

Il constitue un espace pour mettre en valeur les compétences des participants dans l'intégration des techniques modernes des arts plastiques au service du patrimoine mondial, en général, et du patrimoine culturel algérien, en particulier. Ces techniques modernes apportent une valeur créative supplémentaire pour la préservation et la valorisation du patrimoine.

Les ateliers, auxquels prennent part 60 amateurs de dessin et

des professionnels des arts plastiques, porteront sur la réalisation de tableaux abordant des thématiques liées au patrimoine culturel algérien, telles que les costumes traditionnels, les us et coutumes, ainsi que les sites historiques et archéologiques. Le tout sera revisité avec une touche contemporaine en utilisant des techniques comme le collage, le monotype et la filigraphie.

Cette manifestation artistique, qui se poursuivra jusqu'au 12 juin, sera clôturée par une exposition des œuvres produites durant les ateliers, encadrés par trois enseignants universitaires spécialisés en arts plastiques à savoir Adlane Djefal (Oran), Saïd Chender (Mostaganem) et Ahmed Zergaoui (Mascara). Par ailleurs, plusieurs activités sont également au programme, notamment une intervention sur la réalité des galeries d'art en Algérie, une présentation de l'expérience de la galerie d'art de calligraphie arabe d'Oran par



l'artiste Noureddine Kour, ainsi qu'une rencontre patrimoniale animée par l'Association "Kheima Khadra" (Tente Verte)

algérienne, mettant en valeur la richesse et la diversité du patrimoine algérien.

R.C

Tournée nationale : Les projections du film "La gare Ain Lahdjar" se poursuivent à travers 3 wilayas

Le long métrage "La gare Ain Lahdjar" du réalisateur Lotfi Bouchouchi poursuit sa tournée nationale à travers différentes salles de cinéma dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, dans le cadre d'un programme de projections dédié au large public algérien. La société "MD Cine", chargée de la distribution du long métrage "La gare Ain Lahdjar", a confirmé que les projections de ce nouveau film ont commencé à partir du 30 mai, à Alger (les salles "Ibn Zeydoun", "Ibn Kheldoun", "Sahel"...), Oran (Les salles "Ciné Gold..." et le 3 juin, à Constantine (Les salles "Ahmed Bey"...). Produit par "Studio DS" et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le film a été réalisé par Lotfi Bouchouchi sur un texte qu'il a adapté au grand écran de Rachid Benbrahim. Dans un ton satirique et humoristique, le long métrage raconte, 90 mn durant, l'histoire des habitants d'un village isolé (Ain Lahdjar), vivant près d'une gare, qui tentent, tant bien que mal, à faire en sorte que leur station, seule moyen pour eux de contacter l'extérieur, reprenne du service, non sans s'efforcer de gérer leurs divergences, parfois malveillantes, qui portent essentiellement sur les moyens d'y parvenir, dans une atmosphère satirique qui révèle les échecs de la société, à une époque de grands défis. Le film met en scène une pléiade d'artistes, dont, Nabli Asli, Houria Bahioui, Yakoub Guenoud, Yasmine Kerkache, Kamel Rouini, Rachid Ben Goudia, Mourad Saouli, Mabrouk Ferroujji, Ahmed Deloum et Mohamed Kadri, qui ont réussi, avec les ornements musicaux d'Aboubakr Maatallah, à donner vie à cette comédie dramatique construite autour d'un microcosme social.

R.C

Festival du film de Locarno : l'actrice Lucy Liu récompensée

L'actrice et réalisatrice américaine Lucy Liu recevra le prestigieux Career Achievement Award lors du 78e Festival de Locarno le 14 août. La comédienne y présentera en première internationale le nouveau film d'Eric Lin, "Rosemead", en présence de l'équipe du film. En plus de trente ans de carrière, Lucy Liu, saluée par la critique pour ses rôles emblématiques au cinéma, à la télévision et au théâtre, a joué dans des films qui ont généré plus de 3,7 milliards de dollars de recettes au box-office mondial. Révêtée dans la série télévisée "Ally McBeal", Lucy Liu s'est depuis imposée comme une figure pionnière de la télévision grâce à ses interprétations dans diverses séries telles que "Why Women Kill", "Elementary", ou encore "A Man in Full".

En plus de ses rôles dans de nombreux films comme "Kill Bill" ou "Charlie et ses drôles de dames", Lucy Liu a signé en tant que réalisatrice plusieurs épisodes de Luke Cage, Elementary ou American Born Chinese (2023). Lauréate de la Harvard University Arts Medal, Lucy Liu est également une artiste visuelle reconnue. Elle a exposé ses peintures et sculptures en techniques mixtes dans divers musées et galeries, dont le National Museum, le Napa Valley Museum et le New York Studio School. Parallèlement à sa carrière artistique, Lucy Liu œuvre depuis plus de vingt ans comme ambassadrice de l'UNICEF. Elle a, par ailleurs, reçu plusieurs distinctions pour son engagement humanitaire. Le Festival de Locarno projetera en avant-première "Rosemead", un drame inspiré de faits réels. Lucy Liu y incarne une femme malade, qui lutte contre la montre pour protéger son fils de ses obsessions violentes. En plus d'en tenir le rôle principal, Liu est également productrice du film.

C.N

Théâtre régional de Guelma : Une nouvelle production portant le titre "Retour à Haïfa"

Les répétitions ont débuté au théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma pour la production courant 2025 d'une nouvelle pièce de théâtre intitulée "Retour à Haïfa" sur les souffrances du peuple palestinien, les expulsions massives et les pratiques oppressives de l'entité sioniste depuis la Nakba de 1948. Selon le metteur en scène de cette pièce l'artiste Abdelouahab Saïdi, a précisé que le texte de la pièce a été adapté par la dramaturge Nassima Louil du célèbre roman "Retour à Haïfa" de l'écrivain palestinien Ghassan Kanafani (né en 1936 et assassiné par des sionistes en 1972) qui relate les souffrances de la diaspora des réfugiés palestiniens après la Nakba

de 1948. Produite grâce à un soutien du ministère de la Culture et des Arts, la pièce relate l'histoire d'un homme et son épouse (Saïd et Safia) contraints à fuir leur ville Haïfa laissant derrière eux leur bébé Khaled croyant qu'ils allaient revenir dans quelques jours mais l'occupation sioniste les en empêche et leur enfant sera adopté par une famille juive.

Vingt (20) ans après et durant la guerre de 1967, les palestiniens sont autorisés à visiter les villes occupées et Saïd et Safia reviennent à Haïfa pour découvrir que leur enfant était devenu un soldat dans l'armée d'occupation sioniste, alors commence le combat pour l'identité et la mémoire révélant l'horreur de

l'occupation qui s'empare de la terre et sépare l'enfant de sa famille. Interprétée par quatre comédiens, la pièce aborde la situation et les souffrances des réfugiés, la politique d'occupation sioniste, l'extirpation de l'identité palestinienne, la mémoire et la nostalgie du retour au pays, en l'occurrence Haïfa. S Les répétitions devront être terminées courant juillet prochain et la générale de cette pièce devra être présentée dans un des grands théâtres régionaux des villes voisines en raison du non-achèvement des travaux de réaménagement du théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma.

R.C

Publication : la revue "Afak Sinimaiya" met en lumière le rôle du cinéma algérien dans la dénonciation du colonialisme français

La revue "Afak Sinimaiya" (Horizons cinématographiques), du laboratoire "Index des films révolutionnaires dans le cinéma Algérien" de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a mis en avant, dans son dernier numéro, le rôle du cinéma révolutionnaire algérien dans la dénonciation du colonialisme français et sa résistance face aux médias coloniaux qui visaient à lisser l'image de la France vis à vis de l'opinion internationale.

Dans ce contexte, le n17 de la revue "Afak Sinimaiya", publié en ce mois de juin, propose une étude intitulée "Le cinéma

révolutionnaire entre construction de l'image de soi et dénonciation de l'autre", qui traite de l'engagement du cinéma algérien dans la lutte de libération, constituant ainsi une des armes contre le colonisateur français. L'auteur de cette étude, Fethi Bouaziz, souligne que "l'Algérie a produit des films révolutionnaires qui ont permis de dessiner une image de l'identité algérienne et de ses composantes culturelles, tout en dévoilant la réalité du colonisateur français".

A travers cette étude, l'auteur propose une analyse comparative de l'image de soi

(l'Algérien) face à celle de l'autre (le colonisateur) dans le cinéma révolutionnaire algérien, en s'appuyant notamment sur une lecture du film "L'Opium et le Bâton", du grand réalisateur Ahmed Rachedi. La revue englobe également une série d'analyses de films documentaires, dont un article intitulé "Le film documentaire comme outil de compréhension de l'histoire et de la mémoire : Etude sémiologique du film Tantoura", qui traite du massacre perpétré par l'entité sioniste contre les habitants du village palestinien de Tantoura, dans la nuit du 22 au 23 mai 1948, dans le cadre de la politique systé-

matique d'expulsion des Palestiniens. D'autres articles sont également proposés dans ce numéro, abordant divers sujets tels que "Les problématiques de l'adaptation romanesque dans les séries télévisées", "Les dimensions communicationnelles des techniques d'intelligence artificielle", "Les techniques publicitaires dans le film", "L'interaction entre le cinéma algérien et les startups économiques", "Le discours prospectif dans le roman et le cinéma", ou encore "Les mécanismes de la captation télévisuelle des spectacles théâtraux", entre autres.

R.C

وزارة الاتصال
المؤسسة الوطنية للاتصال، النشر والإشهار
برأس مال قدره 7.750.000.000,00

anep
المؤسسة الوطنية للاتصال، النشر والإشهار

11 JUN 2025 الجزائر في المديرية المركزية للتسويق والاتصال
مرجع رقم AN34 / ج.م.ت.ا. 2025

بيان صحفي

تنظم المؤسسة الوطنية للاتصال، النشر والإشهار بالشراكة مع وكالة الاتصالات حيزية ندوة صحفية على شرف الكتابة ياسمينة سلام حول آخر مؤلفاتها "الكُنْكُمْ - جذور واللوان الجزائر" الصادر عن منشورات ANEP والذي تم ترشيحه لنهائيات المسابقة العالمية Gourmand World Cookbook Awards 2025 في فئة ثقافة الطهي.

سيعقد هذا اللقاء الإعلامي يوم الخميس 12 جوان 2025 بقصر الثقافة مفدي زكرياء على الساعة 12:00 زوالا بحضور وزير الثقافة السيد زهير بللو، دعماً لسفيرة الطبخ الجزائري السيدة سلام عشية مغادرتها نحو العاصمة البرتغالية لشبونة، لحضور النهائيات الكبرى للمسابقة الدولية. وخلال هذا اللقاء ستحدث الكتابة عن رحلتها الممتعة في تأليف هذا العمل التراثي الذي يسلط الضوء على الكسكس كطبق غني ومتنوع متوارث عبر الأجيال.

باعتبارها مهندسة زراعية وكتابة متخصصة على عدة جوانز، تمثل السيدة ياسمينة سلام وبامتياز فن الطهي والتراث الجزائريين، كما تساهم بشكل فعال في تعزيز الهوية الوطنية على الصعيد العالمي.

الدعوة مفتوحة لجميع وسائل الإعلام.

المقر الاجتماعي : شارع خليفة بوخالفة رقم 50، الجزائر - ص.م. 355
هاتف : 021.23.64.89 / 23.64.86 / 23.64.85 / 021.23.64.85 - فاكس : 021.23.64.90
contact@anep.com.dz
www.anep.com.dz

LA NATION 12/06/2025

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Siège social

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Tél/Fax : 023 46 32 76

Email: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1144

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Sont à l'origine. 2 Agissait comme un produit amaigrissant. 3 Liquider pour liquider. 4 Loin.- Entre dans la botte... 5 Né à Winkel ?- Borne d'un intervalle.- Lanthanide. 6 Loua un matricule. 7 Carie à droite.- N'a pas subi le travail de rivière. 8 Dans une trilogie gaussienne géniale. 9 P mais pas chez nous.- Oeuvre de chair. 10 Ont pris du recul, forcément...

Verticalement

1 Etroitement pyramidales. 2 Cheville ou poignée. 3 Nous distinguons bien. 4 Corde de voisin.- La peau de chagrin ne lui convient pas. 5 Bois de qualité supérieure.- Célèbre pour son Palio. 6 Stupéfiant.- Ville des olives. 7 Fête arabe.- Soupe populaire. 8 Cheval qui offre très peu de perspectives !- Élément de fraise. 9 Celui qui s'ajoute ou divise.- Souscrit à une idée lafarguienne. 10 Herbes du diable.

Mots croisés grille N° 1144

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Thiols. 2 Fait dépenser ou dépecer. 3 Ne sont plus maîtresses chez elles. 4 Ne distinguent pas.- Evêque de Coutances. 5 Motifs d'échecs.- Protecteurs du mal ? 6 Entre Bellaria et Marina.- Fragment de roche. 7 Abeilles. 8 Dans le 11.- Petit clou. 9 L'esperluette.- Ont plus que des pépins, là ! 10 Draguerai.

Verticalement

1 Tête de coucou. 2 Bienvenue à la Chocolaterie. 3 Perroquets d'Allemagne. 4 Cuidier sous condition. 5 Donnent de la couleur et du relief à une figure.- Cours en aval du 26. 6 Détective de Sladek.- Messenger de Platon.- Adverbe. 7 Limace à coquille. 8 Bout de terrain.- Lui en groupe.- Lanthanide. 9 Noircit, grave(a) !- N'en revint pas. 10 Sinouhé le servit.

La wilaya d'Alger abritera, du 12 au 14 juin, la première édition de la foire du jardinage, au parc zoologique et des loisirs «la Concorde civile» de Ben Aknoun, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la wilaya. «Sous l'égide du wali d'Alger, M. Mohamed Abdelmouk Rabehi, l'Établissement public de wilaya parc zoologique et des loisirs «la Concorde civile», organise la première édition de la foire du jardinage (Hortalizia 2025), et ce au niveau de l'entrée de la Colline d'Oued Romane», a précisé la même source. La foire tend à «mettre en relief le savoir-faire, les expertises et les techniques innovantes relatives aux plantes et la coordination environnementale, et ce avec la participation de paysagistes, d'experts en arboriculture, d'associations et d'artisans».

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:38	12:48	16:40	20:11	21:52

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	26	Oran	☀️	25

AFRIQUE DU SUD

Soixante-dix rhinocéros blancs déplacés au Rwanda

Soixante-dix rhinocéros blancs ont été déplacés d'Afrique du Sud vers le plus grand parc national du Rwanda, se sont félicités, mardi, les autorités rwandaises, au terme d'un voyage de 3.000 km à vol d'oiseau, accompli sans encombre. Les 70 rhinocéros blancs ont d'abord été déplacés vers la réserve sud-africaine de Mnywana, dans une "étape préliminaire de réensauvagement" qui les a exposés à des maladies naturelles et à des conditions climatiques similaires à celles de la réserve rwandaise, a expliqué dans un communiqué le Rwanda Development Board (RDB), organisme gouvernemental chargé de promouvoir le pays. Ils ont ensuite été transpor-

tés par camion dans des caisses individuelles en acier vers l'aéroport international de Durban, d'où un avion les a emmenés jusqu'à l'aéroport de Kigali, avant qu'ils ne soient acheminés par la route jusqu'au parc national de l'Akagera. Le déplacement de quelque 3.000 kilomètres de long s'est fait en deux groupes, chacun comportant 35 rhinocéros, espacés de trois jours, avec une surveillance continue de leur bien-être par des équipes vétérinaires, a assuré le RDB. Selon la Fondation internationale du rhinocéros (IRF), le braconnage des rhinocéros en Afrique a augmenté de 4% entre 2022 et 2023, avec au moins 586 animaux braconnés en 2023. Le rhinocéros blanc du Sud, l'un des deux sous-espèces de rhinocéros blanc, est désormais classé dans la catégorie "quasi menacée", avec quelque 17.464 individus restants, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Le Rwanda a déjà accueilli trente rhinocéros blancs en 2021 dans le même

parc.

GROENLAND

La glace a fondu 17 fois plus vite que la moyenne en mai

La glace a fondu 17 fois plus vite que la moyenne historique entre le 15 et le 21 mai au Groenland, résultat d'une vague de chaleur record qui a aussi touché l'Islande, a alerté mercredi le réseau scientifique World Weather Attribution (WWA). "La contribution de la fonte de l'Islande au Groenland à l'élévation du niveau de la mer est plus importante qu'elle ne l'aurait été sans cette vague de chaleur", a souligné lors d'une présentation à la presse l'une des autrices du rapport, Friederike Otto, maîtresse de conférence en sciences du climat à l'Imperial College à Londres.

En Islande, la température a dépassé les 26 C le 15 mai, du jamais-vu dans l'île aux confins de l'Arctique. "Les températures observées en Islande en mai battent tous les records, dépassant de plus de 13 C la moyenne des températures maximales journalières de mai pour la période 1991-2020", a relevé le WWA dans un communiqué. Pour un mois de mai, 94% des stations ont enregistré de nouveaux records de température, selon l'institut météorologique local. "Sans changement climatique, cela aurait été impossible", a dit Mme Otto. Dans l'est du Groenland, la journée la plus chaude a connu une température plus élevée d'environ 3,9 C par rapport au climat préindustriel, a souligné le WWA. "Une vague de chaleur autour de 20 C ne semble pas être un événement extrême pour la plupart des gens à travers le monde, mais c'est un problème vraiment important pour cette région (...) et cela affecte massivement le monde entier", a insisté la chercheuse.

AIN EL TURCK (ORAN)

Plusieurs mesures prises suite à un glissement de terrain

Plusieurs mesures ont été prises et des solutions définitives trouvées suite au glissement de terrain survenu, mardi dans la commune d'Aïn El Turck (Oran), lors d'une réunion d'urgence présidée par le wali Samir Chibani au sujet de cet incident, ont indiqué les services de la wilaya. La même source a précisé que le wali d'Oran a présidé une réunion «urgente» à la suite du glissement de terrain survenu au centre-ville d'Aïn El Turck, au cours de laquelle «des mesures ont été adoptées et des solutions définitives ont été mises en place pour maîtriser le glissement et éviter toute perte humaine ou des dégâts matériels». Lors de cette réunion, qui a rassemblé les responsables de tous les services et organismes concernés, M.

Chibani a donné des instructions aux services techniques spécialisés afin de déterminer les causes exactes de l'incident, a ajouté la même source. Le wali d'Oran s'est également rendu sur les lieux de l'incident, au niveau de la place du 20 Août, près du rond-point situé au centre de la commune d'Aïn El Turck, en compagnie des services de sécurité, locaux et techniques, et a pris des décisions urgentes pour maîtriser la situation, selon la même source. Cet incident a causé des blessures légères à une personne, qui a été prise en charge sur place par les services de la Protection civile. Aucune perte n'a été enregistrée au niveau des bâtiments avoisinants le site de l'incident, ont précisé ces mêmes services.

ONU

Près de 138 millions d'enfants travaillaient encore en 2024



Près de 138 millions d'enfants travaillaient encore en 2024 dans le monde, notamment dans les champs ou les usines, a indiqué hier mercredi un rapport de l'ONU qui craint qu'avec la lenteur des progrès, l'élimination du travail des mineurs soit repoussée de "centaines d'années". Il y a dix ans, en adoptant les Objectifs de développement durable (ODD), l'ensemble des pays de la planète avait fixé l'ambition de mettre un terme au travail des enfants d'ici 2025. "Ce calendrier

est arrivé à son terme, mais pas le travail des enfants", déplore l'Unicef et l'Organisation internationale du travail (OIT) dans ce rapport conjoint publié à la veille de la Journée mondiale contre le travail des enfants. Ainsi, en 2024, 137,6 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillaient, soit 7,8% de la totalité des enfants de ces âges, selon ces données publiées tous les quatre ans. Cela représente malgré tout une baisse depuis 2000, où ils étaient alors 246 millions obligés

de travailler, souvent pour aider leurs familles dans le besoin. Après une hausse inquiétante entre 2016 et 2020, la tendance est en outre repartie à la baisse, avec 20 millions d'enfants en moins en 2024 qu'en 2020. Des "progrès importants", a reconnu la patronne de l'Unicef Catherine Russell dans un communiqué. Mais "trop d'enfants continuent à trimer dans les mines, les usines ou les champs, faisant souvent des tâches dangereuses pour survivre".

AIN NAADJA (ALGER)

Arrestation de 10 individus activant au sein d'une bande de quartier

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 10 individus, repris de justice, qui activaient au sein d'une bande de quartier, avec la saisie d'une quantité de substances psychotropes, a indiqué, mercredi, un communiqué de ces services. "La Brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais (Alger) a procédé, récemment, à l'arrestation de 10 repris de justice qui activaient au sein d'une bande de quartier et semblaient la terreur parmi les habitants d'Ain Naadja, ainsi qu'à la saisie de plus de 1.000 comprimés psychotropes, et d'armes blanches prohibées", ajoute la même source. L'affaire a été enclenchée suite à "la réception d'un appel

au niveau du Centre de Commandement et de Contrôle (CCC) de la Sûreté de la wilaya d'Alger via le numéro vert 1548, signalant une violente rixe avec l'utilisation d'armes blanches prohibées, de produits pyrotechniques et de bâtons, entre un groupe d'individus au niveau d'un quartier de la commune d'Ain Naadja, ayant fait plusieurs blessés", selon la même source. "Les éléments de la Brigade se sont rendus, immédiatement, sur place, où ils ont procédé à l'arrestation de 10 suspects et saisi 1.411 comprimés psychotropes, des armes blanches prohibées de différents types et calibres, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 12.000 DA", précise la même source.

ALGÉRIE POSTE

Ajustement des horaires de travail dans les établissements postaux

Algérie Poste a annoncé, mardi dans un communiqué, un ajustement des horaires de travail dans les établissements postaux des régions nord et sud du pays durant la saison estivale 2025. A ce titre, dans la région nord, les horaires de travail pour les établissements postaux organisés en système de brigade sont fixés du samedi au mercredi de 08h00 à 19h00 et le jeudi de 08h00 à 16h00, selon le communiqué. Les établissements fonctionnant en service limité seront ouverts du samedi au mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 08h00 à 12h00. Quant aux établissements fonctionnant en service continu, les horaires sont fixés du samedi au mercredi de 08h00 à 17h00 et le jeudi de 08h00 à 12h00, précise

la même source. Dans la région sud, les établissements postaux organisés en système de brigade seront ouverts du samedi au mercredi de 07h00 à 18h00 et le jeudi de 07h00 à 15h00. Les établissements fonctionnant en service continu et limité seront, quant à eux, ouverts du samedi au jeudi de 07h00 à 13h00, selon le même communiqué.